



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

16-12-2021-09

Date de convocation le 13/12/2021

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 2
Votants : 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 décembre 2021

Le seize décembre deux mille vingt et un à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents: Mmes BAZIARD, DAUBAS, CAZENAVE, ETCHART, LOQUET, GUITTONEAU ainsi que MM. CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA, HILLOOU, LAPÊTRE et SALEFRANQUE.

Etait absente excusée : Mme GRAUX

Procurations : M.LAMASOU a donné procuration à M.LETARGUA
M.CAMGRAND a donné procuration à M.CLAVÉ

Secrétaire de séance élu : M.HILLOOU

OBJET : DEMANDES DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE DES FETES

Cette demande de mise à disposition d'une salle des Fêtes n'entrant pas dans le cadre défini par le Conseil Municipal lors de l'établissement du règlement intérieur par délibération du 13 avril 2010, Monsieur le Maire soumet la présente demande à l'avis de l'assemblée.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

Monsieur PATRU André Président de l'Association SPEAK UP domiciliée à Labastide Cezeracq demande la mise à disposition de la salle des fêtes de Gouze du 19 mai au 21 mai 2022 afin d'y organiser une pièce de théâtre.

DÉCIDE, de mettre la salle des fêtes de Gouze à la disposition de l'Association SPEAK UP afin d'y organiser une pièce de théâtre.

Monsieur BOURRE Sylvain domicilié à Artix demande la mise à disposition d'une salle des fêtes le 16 juillet 2022 afin d'y organiser son mariage.

DÉCIDE de ne pas mettre la salle à disposition.

Madame CABEZAS Audrey domiciliée à Orthez demande la mise à disposition d'une salle des fêtes à Gouze avec estrade le 02 juillet 2022 afin d'y organiser un spectacle de danse.

DÉCIDE de ne pas mettre la salle à disposition.

Monsieur CMBET Jean-Baptiste domicilié à Castétis demande la mise à disposition de la salle des fêtes de Gouze le 18 juin 2022 afin d'y organiser son mariage.

DÉCIDE, de mettre la salle des fêtes de GOUZE à la disposition de Monsieur CMBET Jean-Baptiste afin d'y organiser son mariage.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le 
ID : 064-216403964-20211222-16_12_2021_009-DE

